

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 21 février 2024



Nomenclature : 7.1
2024/04

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 9
Nombre de conseiller absent : 1

Etaient présent(e)s :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, THOREL Mireille, MINET Frédéric, LESY Denis, CARPENTIER Guy, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, FIQUET Alain, LEFEBVRE Ludovic.

Etaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s :

COURBEZ Nadia (pouvoir ENNIQUE Renaud), MINET Denise (pouvoir DUMORTIER Benjamin), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), DESMARESCAUX Martine (pouvoir DUBOIS Marion), FREMAUX Céline (pouvoir DEVILDER Marin), CORNE Adeline (pouvoir LESY Denis), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir VIAU Gaele), ROBIL Raphael (pouvoir SILVESTRI Antoine), LEQUIEN Valéry (pouvoir LEFEBVRE Ludovic).

Etait absent : JANVIER Dominique.

POINT N°05 : Budget Ville 2024 : Rapport et Débat d'orientations Budgétaires

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de 3500 habitants et plus, un rapport suivi d'un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget dans les deux mois qui précèdent l'examen de celui-ci et à l'établissement d'une délibération actant le rapport et la tenue du débat. Le document annexé présente le ROB 2024.

S'agissant d'un débat, aucun vote ne clôt ce point.

Le Maire
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire
Pascal BOILEAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication